**Risques ou Vulnérabilités ?**

Yoann Moreau, [30/06/2010](https://cata.hypotheses.org/21) <https://cata.hypotheses.org/21>

Lecture Critique par Marc Mormont ([Développement durable et territoires](http://developpementdurable.revues.org/index8251.html#text))

Issu d’un colloque de 2008 à Toulouse, ce volumineux ouvrage de quarante contributions identifie un champ de recherches actuellement dispersées autour de la notion de vulnérabilité.

Le thème central de l’ouvrage est de savoir ce qu’implique le passage d’une problématique du risque à une problématique de la vulnérabilité. La plupart des recherches portent en fait sur les risques naturels, ce qui incline la plupart des auteurs à parler d’aléa et non strictement de risque. Si on peut considérer le risque sismique comme naturel, c’est-à-dire constitué par des événements indépendants de l’action humaine, il est néanmoins difficile – dans des contextes urbanisés – de parler strictement de risque naturel à propos par exemple du risque d’inondation qui constitue une part non négligeable des études contenues dans cet ouvrage.

Mais ce déplacement n’est pas sans intérêt, car la problématique du risque tend peut-être trop souvent à se focaliser sur les facteurs à l’origine de l’événement et donc aussi sur des approches technico-scientifiques, alors que la vulnérabilité nous orienterait d’une part vers les enjeux et d’autre part vers toutes les formes d’organisation au sens large qui servent aux sociétés à se prémunir des aléas ou à s’en accommoder. Ce déplacement ferait alors une place plus grande et légitime aux approches de sciences sociales. Mais dans une conception plus forte de la vulnérabilité, on ne s’intéresserait plus seulement aux capacités de réaction à l’événement, mais aussi aux structurations sociales ou aux fonctionnements des sociétés concernées, à ce qu’on pourrait appeler leur robustesse.

L’enjeu devient alors moins tel ou tel dommage que les conditions de survie d’une société. La question est d’autant plus pertinente qu’on a affaire à des sociétés où règnent la pauvreté et, avec elle, toutes sortes de fragilités. C’est sans doute ce point de vue seul qui permet de comprendre comment des sociétés confrontées à de multiples risques, comme dans les grandes villes du Sud, acceptent certains risques naturels jugés moins importants que des risques de rupture de solidarité par exemple. Cette perspective est effectivement stimulante car elle fait finalement de la vulnérabilité quelque chose qui ne dépend pas des aléas mais qui tient au fonctionnement social et à la capacité à surmonter des crises.

La première partie rassemble principalement des textes conceptuels de sociologues, de géographes ou d’anthropologues qui mettent la question de la vulnérabilité en perspective. Le concept apparaît fécond et prometteur mais suscite aussi des avertissements. La principale critique s’attache à montrer que la vulnérabilité ayant vocation à constituer une notion opérationnelle peut faire l’objet de jeux stratégiques des acteurs tout comme elle peut avoir des effets qui ne sont pas toujours positifs, notamment parce qu’elle peut conduire à désigner des catégories comme vulnérables et ainsi affecter leur position sociale, voire accroître leur vulnérabilité.

La deuxième partie comporte une série d’études plus méthodologiques quant à la manière d’analyser la vulnérabilité. Elle y apparaît bien comme un effet conjoint de facteurs naturels et de facteurs sociaux. Sont ici introduites la notion de résilience pour rendre compte de la capacité à restaurer un état normal et la notion de capabilités qui veut rendre compte du degré auquel la vulnérabilité affecte non seulement un état (de pauvreté) mais aussi le devenir d’un agent. Ces concepts séduisent mais ne convainquent pas complètement de leur valeur ajoutée, sans doute faute de développement méthodologique suffisant dans le cadre de ces chapitres.

La troisième partie s’attache à montrer comment l’analyse de la vulnérabilité intègre des connaissances disciplinaires différentes. Les études présentées se caractérisent par une forte dimension technique qui revient finalement à principalement caractériser le degré d’exposition de populations ou d’espaces aux aléas. La dimension pluridisciplinaire y est faible. Font exception deux études sur la vulnérabilité agricole qui elles tendent, à partir de cette notion de vulnérabilité, à s’intéresser à la dynamique propre des exploitations ou du secteur agricole.

La quatrième partie aborde la dimension territoriale, ce qui ouvre de nouvelles perspectives. L’hypothèse générale sous-jacente est que les conséquences d’un événement se diffusent dans l’espace et que l’atteinte à des enjeux majeurs d’un territoire peut compromettre son fonctionnement. Les études présentées valident bien cette hypothèse mais sans aller jusqu’à tenter de caractériser des organisations socio-terrritoriales selon un gradient de vulnérabilité. Elles restent pour la plupart dans l’évaluation d’une vulnérabilité par rapport à un risque identifié. Une étude de juriste semble indiquer que les compagnies d’assurance pourraient très bien se mettre à évaluer la vulnérabilité de leurs clients ou en tout cas de leur portefeuille sur la base d’une localisation précise des biens assurés. Ceci soulève une certaine ambiguïté de ces recherches quant aux intérêts qui les sous-tendent.

La cinquième partie se centre précisément sur l’action publique, autrement dit sur les stratégies qui visent à diminuer les vulnérabilités. On y accorde beaucoup d’importance à la capacité propre qu’ont les sociétés à se rendre moins vulnérables ou résilientes. S’imposent alors la prise en compte des facteurs « actifs », la valorisation des capacités endogènes, la participation communautaire à la gestion des risques, voire l’autonomisation des acteurs. Cette dernière option consiste finalement à impliquer les acteurs « de terrain » (locaux, individuels) dans la réponse aux crises. Cette optique est également ambiguë, pouvant signifier aussi bien un renvoi des victimes à leur propre responsabilité que la construction de sociétés moins vulnérables.

Dès lors c’est l’ensemble des vulnérabilités ou des fragilités qui importent et non plus seulement la vulnérabilité par rapport à un risque déterminé, mais cette perspective n’est qu’esquissée dans quelques chapitres.

La majeure partie des auteurs sont des géographes et ceci se traduit par un intérêt majoritaire pour les risques naturels ou encore plus souvent pour des risques localisés liés à l’aménagement du territoire. Nous ne sommes donc pas dans la catégorie des risques modernes au sens d’Ulrich Beck et on aurait aimé une discussion plus affûtée des types de risques envisagés.

Mais la question centrale est de savoir si la promesse d’un renouvellement de l’approche des dangers est tenue. D’une part nombre d’études qui composent cet ouvrage sont des études relativement techniques qui se limitent finalement à l’étude du degré d’exposition de certains groupes ou de certains espaces à des aléas bien définis. On revient alors à une perspective technico-scientifique d’évaluation des impacts, même si ceux-ci peuvent par exemple être élargis aux conséquences sur une filière économique, sur un réseau de fourniture ou sur une agglomération. Certaines études s’intéressent à ce qui est appelé la résilience, à savoir la capacité d’une société (d’une organisation) à restaurer la situation initiale après un événement. Mais cette approche par la capacité à se maintenir au-delà de la perturbation se ramène souvent aussi à des approches techniques ou de gestion focalisées sur un risque spécifique. Et ne risque-t-elle pas aussi de déplacer les responsabilités vers les victimes ?

Le déplacement du risque vers la vulnérabilité est cependant plein de promesses s’il s’accompagne d’un véritable intérêt pour le mode de fonctionnement des sociétés et la manière dont elles assurent leur sécurité. Cela suppose à la fois un autre regard scientifique et une autre posture de recherche car, peut-être plus encore que dans les études de risque, les études de vulnérabilité supposent une prise de position quant à ce qui importe. Cet ouvrage esquisse des pistes méthodologiques, ouvre un champ de recherche prometteur mais non sans ambiguïtés quant aux finalités que l’usage d’une telle notion implique nécessairement. Les directrices de cet ouvrage ont le mérite de résumer ces débats en conclusion, en plaidant pour une approche « engagée » des chercheurs.